

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11653
4 mars 1975
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 MARS 1975, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre datée du 24 février 1975, relative aux nouvelles violations du cessez-le-feu à Chypre par les Turcs, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les faits suivants :

Samedi dernier, 1er mars, une unité militaire turque a avancé de 350 mètres environ dans la région du village de Pano Zodia et a installé un poste d'observation. La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a protesté mais le commandement militaire turc a répondu que cette action avait été menée sur l'initiative du commandant militaire local. Jusqu'à ce jour, néanmoins, ladite unité turque ne s'est pas retirée sur les positions qu'elle occupait précédemment.

D'autre part, l'armée d'occupation turque à Chypre a adopté récemment la pratique suivante. Des Chypriotes turcs sont installés dans des villages chypriotes grecs situés très près de la ligne du cessez-le-feu. Cette pratique a pu être observée jusqu'ici dans les villages de Pano Zodia, de Kato Kopia, de Kontea, de Kalopsida et d'Achna. Il convient de souligner ici que ces activités visent des villages situés sur la ligne du cessez-le-feu alors que d'autres villes et villages bien plus importants situés plus au nord de la zone occupée restent négligés.

Pour ce qui est du village d'Achna, qui est situé à proximité de la base britannique de Dekelia, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre est entrée en contact avec les ambassades américaine et britannique à Nicosie pour essayer de s'opposer à la pratique turque mentionnée ci-dessus. Cette action commune n'a pas encore donné de résultats.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Grèce
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Denis CARAYANNIS